

## **Franc succès de la première phase de l'appel au marché concernant les besoins de nouvelles capacités de transport de gaz naturel entre la Belgique et la France.**

Paris, le 17 septembre 2007. 37 sociétés ont fait connaître leurs besoins de capacités de transport de gaz naturel pour entrer en France depuis la Belgique dans le cadre de la première phase de l'open season lancée le 26 avril dernier. Une dizaine de ces sociétés ne sont pas encore expéditeurs sur le réseau de GRTgaz.

Le volume total des demandes indicatives reçues par GRTgaz confirme l'intérêt du développement des capacités d'entrée en France depuis la Belgique.

La majorité de ces demandes commencent dès fin 2011 et 85% portent sur des durées de réservation de 10 ans et plus.

Les demandes exprimées auprès de GRTgaz sont cohérentes tant par la durée que par le volume avec celles reçues par Fluxys.

Afin de répondre aux besoins du marché, Fluxys et GRTgaz travaillent dès maintenant à un projet commun de développement des capacités entre la Belgique et la France.

GRTgaz organisera début octobre à Paris une réunion d'information pour présenter les règles d'allocation des capacités aux expéditeurs formulant des demandes engageantes et les modalités de mise à disposition de ces capacités.

Pour mémoire, GRTgaz, en coordination avec Fluxys, a lancé une open season le 26 avril dernier concernant les besoins de capacité de transport de gaz naturel pour entrer en France depuis la Belgique à l'horizon 2011.

Les deux opérateurs Fluxys et GRTgaz ont interrogé de façon coordonnée les expéditeurs, en lançant deux consultations simultanées relatives aux capacités de transport :

- pour Fluxys, la consultation concerne les capacités de transit en Belgique des différentes routes du gaz menant à la frontière franco-belge ;
- pour GRTgaz, la consultation concerne la capacité de transport pour entrer en France depuis la Belgique.

La première phase de cette open season s'est terminée le 31 juillet 2007 avec la remise d'offres indicatives par les expéditeurs. Le dépôt des demandes engageantes doit avoir lieu avant le 30 novembre 2007.

Ces consultations sont réalisées sous le contrôle des régulateurs de l'énergie des deux pays, la CREG en Belgique et la CRE en France.



Paris,

*GRTgaz a la responsabilité d'exploiter, entretenir et développer un réseau de transport de gaz naturel en France de plus de 31 600 km.*

*Dans un marché européen en mutation, GRTgaz a une double mission :*

- acheminer le gaz naturel jusqu'aux clients dans des conditions de coûts et de sécurité optimales*
- accompagner l'ouverture du marché du gaz naturel en France par la mise à disposition du réseau à tous les opérateurs agréés, en toute impartialité.*

**PRESS CONTACT: DOMINIQUE SANTONI – SALES DIVISION – Transport Department**

Telephone +33 (0)1 47 54 31 64 – dominique.santoni@grtgaz.com